

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
de l'ESSONNE

VILLE DE SAVIGNY-SUR-ORGE

Arrondissement
de PALAISEAU

Nombre de membres

en exercice : 39

présents : 35

absents excusés représentés : 4

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU LUNDI 13 AVRIL 2015

L'an DEUX MILLE QUINZE, le 13 avril à 18 heures, le Conseil municipal de la Ville de SAVIGNY-SUR-ORGE, légalement convoqué à la salle des mariages de la Mairie 48, avenue Charles de Gaulle, sous la présidence de Monsieur Eric MEHLHORN, Maire,

ETAIENT PRESENTS :

M. Eric MEHLHORN, Mme Nadège ACHTERGAELE, M. Jacques PATAUT, Mme Anne-Marie GERARD, M. Daniel GUETTO, Mme Réjane MALGUY, M. Daniel JAUGEAS, M. Sébastien BENETEAU, Mme Joëlle EUGENE (jusqu'au vote du point n°3), M. Bernard BLANCHAUD, M. GUILPAIN, M. Mathieu FLOWER, Mme Marie-France BELLARD, Mme Véronique LABBE, M. Jean-Charles HENRY, Mme Sylvie LAIGNEAU, Mme Laurence PINON-CHEVALLIER, Mme Catherine CHEVALIER, M. Franck BOUZIN, Mme Sandrine VIEZZI, Mme DESIREE, Mme Claude FERREIRA (arrivée au vote du point n°2), M. Nicolas FROGER, M. Alexis TEILLET, M. Jacques SENICOURT, Mme Michèle PLOTTU-GROSSAIN, M. Jean-Marc DEFREMONTE, M. Pierre GUYARD, Mme Lydia BERNET, Mme Eva SAS, M. Gérard MONTRELAY, Mme Laurence SPICHER-BERNIER (arrivée à l'approbation du procès-verbal), M. David FABRE, M. Tony ROLLAND, Mme Audrey GUIBERT.

ABSENTS EXCUSES REPRESENTES :

Mme Eugène (pouvoir donné à Mme Gérard à partir du point n°4)
Mme Marie-Lucie CHOISNARD (pouvoir donné à Mme Chevalier)
Mme Nathalie CAILLEAU (pouvoir donné à M. Guetto)
Mme Claude FERREIRA (pouvoir donné à M. Blanchaud jusqu'au point n°1)
M. Cyrille GEORGES (pouvoir donné à Mme Malguy)
M. Romain PICON (pouvoir donné à M. Bénéteau)

Secrétaire de séance : Mme Lydia BERNET

N° 01/155 à N°06/160

Le Maire atteste que le compte rendu de la séance dans laquelle ont été prises les présentes délibérations a été affiché à la porte de la Mairie conformément à l'article L 2121-25 du Code général des collectivités territoriales.

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2015
COMPTE-RENDU DE SEANCE

(Article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales)

Secrétaire de séance : Madame Lydia BERNET

Le Conseil municipal,

FINANCES

➤ **1/155**

A la majorité,

Contre : M. Séricourt, Mme Plottu-Grossain, M. Defrémont, M. Guyard, Mme Bernet, Mme Sas, M. Montrelay, Mme Spicher-Bernier, M. Fabre, M. Rolland, Mme Guibert

Fixe, pour l'exercice 2015, les taux d'imposition des trois taxes directes locales comme suit :

- 24,82 % pour la taxe d'habitation
- 12,90 % pour la taxe sur le foncier bâti
- 50.82 % pour la taxe sur le foncier non bâti

Les produits issus de l'application de ces taux s'élèvent à :

- 14.622.703,00 € pour la taxe d'habitation
- 5.988.180,00 € pour la taxe sur le foncier bâti
- 37.963,00 € pour la taxe sur le foncier non bâti

Approuve la participation communale au budget principal du SIAHVY pour un montant de 248.525,55 €.

➤ **2/156**

A la majorité,

Contre : M. Séricourt, Mme Plottu-Grossain, M. Defrémont, M. Guyard, Mme Bernet, Mme Sas, M. Montrelay, Mme Spicher-Bernier, M. Fabre, M. Rolland, Mme Guibert

Vote le budget primitif de la Ville pour l'année 2015, arrêté à la somme de **47.775.925,00 €** en recettes et en dépenses. Ce budget s'élève à **42.500.341,00 €** pour la section de fonctionnement et à **5.275.584,00 €** pour la section d'investissement.

Vote le budget primitif de la Commune pour l'exercice 2015, équilibré comme suit :

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
Opérations réelles	40.419.681,78 €	42.404.155,00€
Opérations d'ordre	2.080.659,22 €	96.186,00 €
Total	42.500.341,00 €	42.500.341,00 €

INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
Opérations réelles	5.179.398,00 €	3.194.924,78 €
Opérations d'ordre	96.186,00 €	2.080.659,22 €
Total	5.275.584,00 €	5.275.584,00€

➤ 3/157

A l'unanimité,

Abstentions : M. Sénicourt, Mme Plottu-Grossain, M. Defrémont, M. Guyard, Mme Bernet, Mme Sas, M. Montrelay, Mme Spicher-Bernier, M. Fabre, M. Rolland, Mme Guibert

Vote le budget primitif de la Régie de transports pour l'année 2015, arrêté à la somme de **925.376,00 €** en recettes et en dépenses. Ce budget s'élève à **555.764,00 €** pour la section de fonctionnement et à **369.612,00 €** pour la section d'investissement.

Le budget primitif de la Régie de transports pour l'année 2014 est équilibré comme suit :

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
Opérations réelles	516.152,00 €	555.764,00 €
<i>Opérations d'ordre</i>	<i>39.612,00 €</i>	
TOTAL	555.764,00 €	555.764,00 €

INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
Opérations réelles	369.612,00 €	330.000,00 €
<i>Opérations d'ordre</i>		<i>39.612,00 €</i>
TOTAL	369.612,00 €	369.612,00 €

ADMINISTRATION GENERALE

➤ 4/158

A l'unanimité,

Décide le remboursement des cautions concernant deux logements communaux pour un montant de 1.883,00 €.

➤ 5/159

A l'unanimité,

Approuve la convention de délégation de service public simplifiée pour l'organisation et la gestion de la brocante 2015 avec la société « 2 R Expo », sise 25, rue de la Forge à Bondoufle (91070), étant précisé que le prix du mètre linéaire de 3 mètres d'ouverture sur 2 mètres de profondeur s'élève à 8,00 €.

AFFAIRES SOCIALES, MONDE COMBATTANT ET HANDICAP

➤ 6/160

A l'unanimité,

Approuve le renouvellement de la convention entre la Ville de Savigny-sur-Orge et le CCAS portant sur la mise à disposition de locaux et le remboursement de charges dans le cadre du Programme de Réussite Educative et autorise le Maire à signer ladite convention pour la période du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2018.

Fait à Savigny-sur-Orge, le 14 avril 2015

Eric MEHLHORN

Maire,
Vice-président du Conseil Départemental
1^{er} Vice-président des Portes de l'Essonne